

## REGLEMENT INTERIEUR DU SIMULATEUR DE CHUTE LIBRE

**Toute personne pratiquant un ou plusieurs vol(s) est censée avoir pris connaissance du présent règlement et s'y conformer.**

La pratique de la chute libre au sein du simulateur AEROKART est définie par le respect des règles de sécurité suivantes :

### **Conditions d'accès à la soufflerie :**

- ✓ Tout pratiquant de 65 ans ou plus devra présenter un certificat médical (*de moins d'un an*) de non contre-indication à la chute libre en soufflerie, délivrable par un médecin généraliste ou une licence annuelle de pratique du parachutisme en cours de validité ;
- ✓ Pour les mineurs, l'âge minimum est de 7 ans avec une autorisation parentale ;
- ✓ La présence d'un adulte référent pour les enfants de 7 à 14 ans révolus est obligatoire.

### **Consignes de sécurité :**

- ✓ Le port d'une combinaison mono-pièce et d'un casque rigide sont obligatoires ;
- ✓ Tout déplacement dans l'enceinte du simulateur ne peut se faire qu'avec l'accord d'un moniteur ou d'un membre de l'encadrement AEROKART ;
- ✓ L'équipe technique a seule autorité pour définir le niveau de compétence des pratiquants ;
- ✓ Tout pratiquant de moins de 300 sauts n'ayant jamais volé en Soufflerie, devra être accompagné d'un moniteur AEROKART lors de son ou ses premier(s) vol(s) ;
- ✓ Tout pratiquant s'engage à respecter les consignes dictées par l'équipe technique au sein du simulateur de chute libre et du complexe AEROKART.
  
- ✓ Veiller à ôter montres, bracelets, chaînes, colliers et lunettes, téléphone (*etc., ...*) avant d'entrer dans le simulateur de chute libre.

### **Avertissements :**

L'activité Chute Libre en Soufflerie est un sport qui comporte des risques, notamment en cas de non-respect des consignes énoncées par les moniteurs.

Tout manquement au présent règlement pourra entraîner des sanctions, voire l'expulsion du simulateur et/ou du complexe AEROKART.

AEROKART ne pourra être tenu pour responsable en cas de perte pendant l'activité.

AEROKART décline toute responsabilité concernant les effets personnels entreposés dans les locaux ou perdus lors des vols.